

Instructions concernant le processus de Gavi pour le renouvellement et l'approbation pluriannuelle du soutien aux vaccins

Principaux destinataires

Directeurs des programmes de vaccination, OSC soutenant la prestation de services, partenaires de l'Alliance, équipes de pays du Secrétariat de Gavi

À propos de ces directives

Utilisez les présentes instructions pour 1) comprendre les changements des processus de renouvellement avec le passage des approbations annuelles à des approbations pluriannuelles et 2) respecter les exigences de compte-rendu national et de données pour le cycle de renouvellements en 2022. Le processus aboutira à des approbations de doses de vaccins pour les programmes de vaccination systématique existants pour les cinq prochaines années. Il n'est pas prévu que ce processus soit répété avant la fin de la période quinquennale.

Table des matières

1. Introduction: transition des approbations annuelles à des approbations pluriannuelles	2
2. Panorama des demandes de renouvellement des vaccins des pays et des exigences de compte-rendu pour 2022 et les années suivantes	3
3. Directives détaillées pour les demandes de renouvellement des vaccins en 2022	4
4. Renouvellement du soutien aux campagnes en plusieurs phases.....	12
5. Changements de vaccin (produit, présentation, calendrier ou utilisation)	12

1. Introduction : transition des approbations annuelles à des approbations pluriannuelles

Cette section donne un aperçu des processus de renouvellement des vaccins de la vaccination systématique pour les pays, cette année et pendant les cinq prochaines années

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie 2021-2025 ("Gavi 5.0"), Gavi passe d'un cycle annuel de renouvellement des vaccins à une approche d'approbation pluriannuelle (approbation pluriannuelle). Ce changement vise à améliorer la planification à long terme des pays et à rationaliser les processus requis pour renouveler le soutien actuel aux vaccins. En 2022, les exigences en matière de vaccins de la plupart des pays seront fixées pour la période 2023-2027¹.

Les approbations pluriannuelles du soutien aux vaccins introduisent trois changements importants dans la procédure de renouvellement :

- (1) Gavi fournira des références standard pour chaque paramètre² de chaque programme de vaccination, lesquelles serviront de base pour calculer l'approbation pluriannuelle (et, par défaut, uniquement si un pays ne présente pas de demande de renouvellement).
 - Gavi fournit ces références standard pour faciliter l'estimation des quantités de vaccins sur cinq ans. La fourniture de ces références standard ne remplace pas les processus de prévision des pays, ni la nécessité pour les pays de suivre régulièrement la consommation de vaccins et les performances du programme et de mettre à jour les prévisions des doses de vaccin.
 - Les approbations pluriannuelles de vaccins peuvent être modifiées au cours de la période quinquennale, si et quand de plus amples informations (provenant par exemple de ces processus de suivi) sont disponibles. Le présent document fournit de plus amples détails sur la flexibilité des approbations et les ajustements ultérieurs.
- (2) Les pays peuvent soit accepter ces paramètres ("références standard"), soit proposer des alternatives solidement justifiées. Gavi fournira des scénarios explicites indiquant quand des alternatives à ces références standard peuvent se justifier et les documents annexes requis pour justifier les demandes d'exceptions.
- (3) Les calculs du volume de renouvellement seront effectués sur Excel par le pays et soumis via le Portail pays. Pour les pays qui choisissent d'accepter les références standard, aucune modification du fichier Excel ne sera nécessaire et ils peuvent simplement cliquer sur le bouton du Portail pays qui confirme que les références standard sont acceptées.

¹ Dans ces circonstances exceptionnelles, cette période sera raccourcie, par exemple si le soutien de Gavi est censé prendre fin à l'avance en raison de la sortie du pays du soutien de Gavi.

² À savoir la population, la couverture, les pertes et le stock régulateur, appelés collectivement "paramètres" dans le présent document.

Suite à la demande de renouvellement, les volumes seront examinés et recommandés pour financement par le Panel d'examen de haut niveau de Gavi :

- Les lettres de décision couvriront initialement une période de 2 ans (2023-2024) Elles seront suivies de lettres annuelles qui couvriront les deux années suivantes (2024-2025).
- L'examen annuel des besoins en vaccins se poursuivra, l'accent étant mis sur le suivi de l'utilisation des vaccins et des performances programmatiques. Les revues du Panel d'examen de haut niveau permettront d'apporter des ajustements aux approbations pluriannuelles lorsque cela est justifié.
- Le renouvellement des doses additionnelles pour vacciner les populations réfugiées est régi par la [Politique en matière de fragilité, de situations d'urgence et de réfugiés](#) et restera un cycle annuel.

2. Panorama des demandes de renouvellement des vaccins des pays et des exigences de compte-rendu pour 2022 et les années suivantes

2.1 Demandes de renouvellement des vaccins des pays et exigences de compte-rendu pour 2022

Les demandes de renouvellement du soutien aux vaccins à introduire en 2022 couvriront la période 2023-2027 inclus. Tous les pays recevant un soutien aux vaccins de Gavi doivent fournir les informations requises pour le renouvellement via le [Portail pays](#). Les pays sont tenus de fournir les données suivantes:

- **Rapports sur les stocks** : Les informations sur les stocks en fin d'année doivent être communiquées au plus tard le 31 mars 2022.
- **Paramètres et données de volume** : Ces informations doivent être soumises au plus tard le 11 mai 2022. Les pays sont priés d'examiner et de répondre aux références standard initiales fournies par Gavi pour chaque paramètre de chaque programme de vaccination. Lorsque des paramètres alternatifs sont requis, les pays doivent fournir des documents justificatifs. Des directives complètes à ce sujet sont détaillées ci-dessous à la section 3: veuillez les examiner et les suivre pour que la procédure soit la plus efficace possible.
- **Signatures** : La demande de renouvellement des vaccins doit être signée par le ministre de la Santé et le ministre des Finances³, ou leurs représentants autorisés, afin d'indiquer leur engagement à l'égard des obligations de cofinancement.

³ Les pays demandant le renouvellement du soutien au VPI uniquement n'ont pas besoin de fournir la signature du ministre des Finances ou de son représentant autorisé.

2.2 Renouvellements des vaccins et exigences de compte-rendu des pays à partir de 2023

Il n'y aura pas de demandes annuelles de renouvellement au cours des 5 prochaines années puisque les volumes pour 2023-2027 auront été déterminés lors du cycle des demandes de renouvellement de 2022. Cela simplifie les processus de demande de renouvellement des 5 prochaines années.

De 2023 à 2027, ce qui était auparavant un processus de renouvellement annuel se concentrera sur un suivi régulier de la consommation de vaccins et des performances programmatiques. Les exigences officielles de déclaration des stocks se poursuivront au moins une fois par an (plus fréquentes pour certains pays). Les ajustements ne seront pris en compte pour les approbations que dans le cas où la consommation de vaccins et les informations programmatiques signalent des sur ou sous-approbations importantes de vaccins. Lorsque ces signaux surgissent, un échange aura lieu pour comprendre les facteurs déclenchants et réévaluer les quantités de l'approbation pluriannuelle. Il devrait être possible de traiter les légères fluctuations normales de la consommation et des besoins soient traitées efficacement avec une certaine souplesse en modifiant l'approbation des doses de vaccin entre les années, c'est-à-dire en "empruntant" ou en "reportant" des doses de différentes années d'approbation au cours de la période quinquennale d'approbation pluriannuelle.

3. Directives détaillées pour les demandes de renouvellement des vaccins en 2022

Cette section contient :

- **Des détails sur les sources utilisées pour générer les références standard figurant dans le fichier des renouvellements spécifiques au pays disponibles sur le Portail pays**
- **Des directives détaillées pour demander des paramètres alternatifs aux références standard, concernant les paramètres de population, de couverture, de pertes et de stock régulateur. Le respect de ces directives et l'ajout de la documentation à la demande sont des conditions préalables pour que Gavi envisage des alternatives.**

Examen des références standard

Gavi fournira au pays, au format Excel, des estimations initiales de population, de couverture, de pertes et de stock régulateur pour chaque programme déjà introduit dans un pays. Ce fichier sera mis à disposition sur le [Portail pays](#), à la section "Renew support" – "Vaccine Support (NVS) renewal request".

Ces estimations initiales sont fondées sur des références standard, comme indiqué ci-dessous. Les pays sont tenus d'examiner ces estimations et de choisir entre :

- **Valider l'utilisation de ces estimations initiales** : si elles s'harmonisent avec les attentes nationales en matière de vaccination systématique, en cliquant sur un bouton du Portail pays pour accepter les références standard.
- **Proposer des paramètres alternatifs avec la documentation d'accompagnement** : si le pays n'est pas d'accord avec un paramètre spécifique ou plusieurs paramètres, il doit remplir les sections Excel intitulées "Demande du pays" et fournir une documentation claire pour tous les paramètres alternatifs, en suivant les directives figurant ci-dessous (Section 3.1). Cette documentation sera examinée par Gavi afin de déterminer s'il convient d'utiliser l'estimation initiale ou l'alternative fournie par le pays. Gavi peut également demander des informations supplémentaires par courriel dans certaines circonstances où la documentation du pays est initialement jugée insuffisante.

Veillez noter que les références standard ne sont pas partagées pour le programme de vaccination contre le papillomavirus (VPH) en raison de la complexité du programme⁴.

Références standard

Lorsque de nouvelles informations sont disponibles et modifient substantiellement les références standard d'un pays, il sera possible d'harmoniser les volumes de l'approbation pluriannuelle avec ces nouvelles informations. Par exemple, la publication des Perspectives de la population mondiale 2021 de l'ONU est prévue pour 2022 et les estimations WUENIC sont publiées chaque année en juillet. Le pays ou Gavi peuvent prendre contact pour lancer cette conversation au cours de la période quinquennale d'approbation.

Gavi peut examiner et ajuster les références standard si cela est jugé nécessaire.

Paramètre	Source	Valeurs utilisées
Population	Perspectives de la population mondiale de l'ONU (PPM)	Deux chiffres de population sont fournis chaque année entre 2023 et 2027 : l'estimation de la cohorte des naissances et des nourrissons survivants. Ces données proviennent de la version 2019 des PPM et les nourrissons survivants sont calculés sur une base naissances - mortalité infantile.
Couverture	WUENIC	Couverture maximale rapportée par WUENIC pour 2019 ou 2020 (reconnaissant l'impact potentiel de la pandémie) avec une croissance de la couverture de 1 % par an pour 2023-2027 pour le vaccin/la dose correspondante ou la mesure indirecte la plus proche selon le programme de vaccination ; par exemple, pour la première dose de VPC, nous utilisons le DTC1 et pour la troisième dose du VPC, nous utilisons le VPC3.

⁴ Voir page 10 pour plus d'informations

Pertes	Estimations normatives de l'OMS	Disponible en Annexe 1 : Guide de l'OMS sur les pertes (seulement en anglais). Lorsqu'une fourchette est fournie, le point médian est utilisé.
Stock régulateur	Valeur normative de Gavi	25% des besoins annuels supposés en vaccins, soit 3 mois
Ajustement au niveau supérieur	Les références standard susmentionnées sont comparées aux expéditions moyennes historiques et l'on calcule l'écart (expéditions moyennes historiques - référence standard) est calculée. En cas de différence significative, un facteur d'ajustement à court terme peut être appliqué. Dans ces cas, les pays sont encouragés à expliquer ces différences en fournissant des paramètres alternatifs.	

Demande de paramètres alternatifs

Les pays doivent joindre la documentation annexe qui justifie les demandes de paramètres alternatifs. Les demandes des pays d'alternatives aux paramètres standards qui sont accompagnées d'une documentation solide (décrite dans les tableaux comme **Forte**) peuvent être approuvées pour une période allant jusqu'à la totalité de la période quinquennale d'approbation pluriannuelle. Les demandes des pays peuvent être approuvées pour une période plus courte, avec une demande de suivi qui permettra ensuite d'envisager l'extension de la demande à la période complète, par exemple, si la documentation correspond aux critères correspondant à **Moyenne**. Il est peu probable que les demandes dont la documentation est **Insuffisante** soient adaptées aux références standard fournies. Dans ce cas, les pays sont encouragés à élaborer une documentation suffisante pour demander une révision ultérieure, au cours de la période de l'approbation pluriannuelle (2023-2027).

Les directives et les exigences en matière de documentation pour les demandes des pays concernant des paramètres alternatifs aux références standard sont décrites ci-dessous pour la population, la couverture, les pertes et le stock régulateur.

3.1 Population

Les pays sont tenus de fournir une documentation fondée sur les directives ci-après pour les demandes de paramètres alternatifs de population :

Situation	Documentation requise
Les estimations du nombre d'enfants utilisées dans le pays (par exemple, produites et adoptées par l'Office national de la statistique ou l'organe équivalent) différent des	<ul style="list-style-type: none"> Forte : Le pays fournit les résultats définitifs d'un recensement récent qui n'ont pas encore été pris en compte dans les dernières estimations des PPM, l'idéal étant d'inclure les résultats et les ajustements des enquêtes post-dénombrement et/ou de l'analyse démographique.

<p>estimations les plus récentes des Perspectives de la population mondiale de l'ONU (PPM)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Moyenne : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le pays fournit des résultats préliminaires d'un recensement récent qui ne figurent pas encore dans les estimations des PPM, ou ○ Le pays fournit des projections bien documentées du dernier recensement, qui comprennent probablement des données d'enquêtes récentes ou des données administratives et fournit une documentation de vérification de l'approche, ou ○ Le pays fournit des résultats d'approches de modélisation spatiale pour la production d'estimations, fondées sur l'intégration des données d'enquêtes récentes avec les données satellitaires et d'autres données géospatiales, ainsi que la documentation de vérification de l'approche. • Insuffisante : Le pays fournit des estimations fondées sur des projections simplistes issues d'un recensement effectué il y a dix ans ou plus.
--	--

Il convient de démontrer l'approbation et l'utilisation cohérente de ces chiffres de population dans l'ensemble des programmes de santé (et autres) du pays, en plus de la documentation détaillée ci-dessus.

3.2 Couverture

Veillez noter que si des paramètres alternatifs de couverture sont demandés, le dénominateur utilisé pour calculer les estimations officielles de couverture devra être croisé avec les estimations des paramètres de population afin de garantir la cohérence.

Deux situations peuvent être prises en compte pour l'adaptation des paramètres de couverture:

Situation	Documentation requise
<p>L'enquête de couverture vaccinale récente menée dans le pays diffère de l'estimation WUENIC et/ou n'a pas encore été prise en compte par WUENIC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Forte : Le pays fournit les résultats définitifs a) des enquêtes démographiques et de santé (EDS), b) des enquêtes à indicateurs multiples (MICS) ou c) d'enquêtes équivalentes, menées au cours des 2 dernières années. • Moyenne : Le pays fournit les résultats provisoires de l'EDS, de la MICS ou d'une enquête équivalente, menées au cours des deux dernières années. • Insuffisante : Le pays fournit les résultats d'une enquête auprès des ménages fondée sur la population avec des méthodes d'échantillonnage et d'enquête non comparables à EDS/MICS, ou les résultats d'une enquête auprès des ménages non fondée sur la population.

<p>L'enquête officielle de couverture diffère de l'estimation WUENIC et/ou n'a pas été prise en compte par WUENIC</p> <p><i>Il est à noter qu'étant donné la rigueur des estimations WUENIC, aucune documentation n'est jugée "forte" pour cette situation et que les estimations alternatives justifiées par cette situation peuvent ne pas être jugées suffisantes.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Moyenne : Le pays fournit une évaluation par triangulation bien documentée de la couverture la plus probable, fondée sur une combinaison d'estimations fondées sur des enquêtes, sur la couverture administrative ou sur d'autres sources de données, et fournit une documentation vérifiée de l'approche utilisée pour déterminer la couverture officielle. • Insuffisante : Le pays fournit une évaluation fondée uniquement sur la couverture administrative et/ou l'estimation dépasse 100%
--	--

3.3 Pertes

Il est possible d'obtenir des adaptations des taux de perte fournis si l'une des quatre conditions ci-après s'applique et peut être démontrée à l'aide de la documentation requise. Veuillez noter que ces scénarios visent à permettre des adaptations des taux de perte standards de référence pour le court terme, lorsque les niveaux actuels peuvent être acceptés avec des améliorations prévues au fil du temps, et pour le long terme uniquement s'il existe des données claires que les niveaux requis sont exacts, représentent les besoins réels du pays et sont soutenus par des systèmes de gestion des vaccins solides et complets.

Situation	Documentation requise
<p>Étude/évaluation récente du taux de perte menée dans le pays afin de déterminer les taux de perte par antigène et pour chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Forte : Finalisation et adoption ("Core Group" du PEV ou Comité de coordination interagences {CCIA}) des résultats d'une étude/évaluation du taux de perte spécifique au pays, réalisée au cours des 2 dernières années et fondée sur les directives de la publication de l'OMS Monitoring vaccine wastage at country level. • Moyenne : Finalisation et approbation par le Groupe de travail national sur la logistique, mais sans adoption (par le "Core Group" du PEV ou le CCIA) des résultats d'une étude/évaluation du taux de perte spécifique au pays, réalisée au cours des 2 dernières années et fondée sur les directives de la publication de l'OMS Monitoring vaccine wastage at country level. • Insuffisante : Résultats de l'étude/évaluation du taux de perte fournis avec une documentation insuffisante de l'approche ou résultats de l'étude/évaluation du taux de perte non fondés sur les directives de la publication de l'OMS "Monitoring vaccine wastage at country level".
<p>Adoption et utilisation du calculateur de taux de perte de vaccins de l'OMS pour calculer et suivre les taux de perte de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Forte : Données et résultats provenant de l'utilisation du calculateur de taux de perte de vaccins de l'OMS par antigène, <u>y compris</u> les rapports sur l'exactitude/la performance des prévisions du calculateur par rapport

<p>vaccins dans le contexte spécifique du pays (structure de la chaîne de prestation de services et d'approvisionnement) par antigène.</p>	<p>aux pertes mesurées au cours de la période précédente (par exemple, 12 mois)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyenne : Données et résultats provenant de l'utilisation du calculateur de taux de perte de vaccins de l'OMS par antigène • Insuffisante : Analyses superficielles des pertes de vaccins sans utiliser le calculateur de taux de perte ou un calcul fondé sur des données factuelles des pertes de vaccins
<p>Adoption d'un suivi actif des pertes de vaccins, des niveaux de stock et des taux de consommation afin d'estimer les taux de perte spécifiques aux antigènes requis par le pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Forte : Rapports mensuels adoptés (à savoir validés et adoptés par le PEV) couvrant une période de 12 mois (ou plus) et détaillant les mouvements du stock, les tendances de consommation et les taux de perte par antigène requis du niveau national au niveau des districts de la chaîne d'approvisionnement. • Moyenne : Rapports globaux ou mensuels en attente d'adoption couvrant une période de 12 mois (ou plus) <u>ou</u> rapports agrégés sur 12 mois (ou plus) détaillant les mouvements du stock, les tendances de consommation et les taux de perte par antigène requis du niveau national au niveau des districts de la chaîne d'approvisionnement. • Insuffisante : Analyses préliminaires de données couvrant une période de moins de 6 mois de mouvements du stock, de tendances de la consommation et de données sur les taux de perte du niveau national au niveau des districts de la chaîne d'approvisionnement.
<p>Adoption de stratégies programmatiques pour atteindre chaque enfant zéro dose et les populations oubliées qui pourraient nécessiter des pertes supplémentaires raisonnables, <u>y compris</u> une comparaison avec les niveaux de perte du statu quo vaccinal actuel.</p> <p>Pays qui ont mis en œuvre ou sont en train de mettre en œuvre des stratégies programmatiques pour atteindre chaque enfant dose zéro et les communautés oubliées qui peuvent nécessiter un stock plus important et entraîner potentiellement un taux de perte supplémentaire raisonnable. <i>Il est à noter qu'ils doivent fournir la preuve de ces interventions programmatiques</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Forte : Rapports mensuels adoptés (validés et adoptés par le PEV) couvrant une période de 12 mois (ou plus) détaillant les mouvements du stock, les tendances de consommation et les taux de perte par antigène demandé, afin de montrer les taux de perte actuels, <u>y compris</u> la documentation montrant les activités approuvées de renforcement de la vaccination systématique avec des objectifs clairement définis, le stade de mise en œuvre et le respect de la politique des flacons multidoses comprenant le plan de mise en œuvre (le cas échéant), et l'impact sur les taux de perte prévus. • Moyenne : <ul style="list-style-type: none"> ○ Documentation montrant les activités approuvées de renforcement de la vaccination systématique, avec des cibles clairement définies et un impact sur les taux de perte prévus par rapport aux taux de perte normalisés. ○ OU rapports vérifiés ou non vérifiés couvrant une période de moins de 6 mois de données sur les mouvements du stock, les tendances de

<p><i>exécutées/prévues et des populations cibles déterminées au préalable comme pièces justificatives.</i></p>	<p>consommation et les taux de perte, <u>y compris</u> la documentation montrant les activités approuvées de renforcement de la vaccination systématique, avec des objectifs clairement définis.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisante : Pas de preuves ou preuves insuffisantes d'une stratégie de renforcement de la vaccination systématique, de cibles ou de progrès dans la mise en œuvre. Aucune mention de la mise en œuvre/respect de la politique des flacons multidoses ni des étapes de mise en œuvre et des calendriers prévus.
---	---

Pour toutes les situations ci-dessus, les pays qui n'ont pas adopté ou ont adopté, mais ont des niveaux variables d'adhésion à la politique des flacons multidoses, sont encouragés à présenter:

- Une déclaration indiquant l'état d'adoption/de mise en œuvre de la politique des flacons multidoses
- Un plan de mise en œuvre de la politique avec des cibles claires à l'intérieur desquelles le pays aurait pleinement mis en œuvre la politique, c'est-à-dire "D'ici 20XX le pays X aura mis en œuvre la politique des flacons multidoses et utilisera 4% de flacons monodoses et 7% de flacons multidoses d'ici 20XX."

3.4 Stock régulateur

Il est possible d'obtenir des adaptations des taux de stock régulateur standard prévus de 25% si l'une des deux conditions ci-après s'applique et peut être démontrée à l'aide de la documentation requise. Veuillez noter que ces scénarios visent à permettre des adaptations des taux standard de stock régulateur à court-terme, lorsque les niveaux actuels peuvent être acceptés avec des améliorations prévues au fil du temps, et pour le long terme uniquement s'il existe des données claires attestant que les niveaux requis sont exacts, correspondent aux besoins réels du pays et sont soutenus par des systèmes de gestion des vaccins solides et complets.

Situation	Documentation requise
<p>Pays qui ont mis en œuvre ou sont en train de mettre en œuvre des stratégies programmatiques pour atteindre chaque enfant dose zéro et les communautés oubliées qui peuvent nécessiter un stock plus important et entraîner potentiellement un taux de perte supplémentaire raisonnable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Forte : Le pays fournit une analyse historique de l'utilisation du stock régulateur couvrant une période de 12 mois ou plus, du niveau central au niveau des districts, démontrant un besoin justifiable de considérer des stocks régulateurs différents (augmentés) • Moyenne : Le pays fournit une analyse historique de l'utilisation du stock régulateur couvrant une période d'au moins 6 mois, depuis le niveau central et régional (provincial) uniquement, démontrant le besoin justifiable de considérer des stocks régulateurs différents (augmentés) • Insuffisante : Aucune analyse historique de l'utilisation du stock régulateur fournie.
<p>Les pays ont adopté des intervalles d'approvisionnement modifiés (c'est-à-dire une période</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Forte : Le pays fournit une preuve vérifiée (signée par le Directeur national du PEV et le Directeur national

<p>de temps accrue entre les arrivées des approvisionnements) qui nécessitent un stock régulateur supplémentaire.</p>	<p>de la chaîne d'approvisionnement) de la mise en œuvre d'intervalles et de périodes d'approvisionnement modifiés, <u>y compris</u> l'analyse des tendances de la performance des stocks, afin de montrer que ces intervalles d'approvisionnement modifiés n'ont pas entraîné d'incidents de stock (surstockage, augmentation du taux de péremption ou augmentation du taux de perte)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyenne : Le pays fournit la preuve vérifiée (signée par le Directeur national de la chaîne d'approvisionnement) de la mise en œuvre d'intervalles et de périodes d'approvisionnement modifiés, <u>y compris</u> l'analyse des tendances de la performance des stocks, afin de montrer que ces intervalles d'approvisionnement modifiés n'ont pas entraîné d'incidents de stock (surstockage, augmentation du taux de péremption ou augmentation du taux de perte) • Faible : Preuve non vérifiée de la mise en œuvre d'intervalles et de périodes d'approvisionnement modifiés <u>et/ou</u> aucune analyse des tendances de la performance des stocks n'a été présentée pour montrer que ces intervalles d'approvisionnement modifiés n'ont pas entraîné d'incidents de stock
---	--

Approche pour VPH

Les références standards n'étant pas fournies pour le programme VPH, les pays recevant le support de Gavi pour ce programme doivent :

- (1) Fournir la consommation estimée à partir des paramètres suivants : population, couverture vaccinale, taux de perte, et stock tampon afin d'apprécier la performance historique.
- (2) Faire la demande de renouvellement pour 2023-2027 en entrant les paramètres population, couverture, taux de perte, et stock tampon. Il n'est pas demandé une documentation détaillée comme c'est le cas pour les demandes d'alternatives aux paramètres standards. Cependant, les pièces justificatives fournies faciliteront la revue de l'allocation.

Ces informations doivent être entrées dans l'Excel disponible sur le [Portail pays](#), à la section « renew support » - « Vaccine Support (NVS) renewal request ». Une fois complété, l'Excel doit être téléchargé à nouveau avec la documentation d'accompagnement sur le portail Pays.

Signatures et engagement envers les obligations de cofinancement

Sur la base des paramètres et des volumes de référence standard, la valeur indicative du soutien demandé à Gavi en USD et l'exigence de cofinancement annuel correspondante de la part du pays sont détaillées dans le fichier Excel de renouvellement. Les pays sont tenus d'examiner ces engagements et de fournir les signatures du ministre de la Santé, du ministre des Finances ou

de leurs représentants autorisés concernant les obligations de cofinancement requises. Le fichier Excel est disponible sur le [Portail pays](#) de Gavi, à la section "Renew support" – "Vaccine Support (NVS) renewal request", où il est également possible de télécharger les signatures mentionnées ci-dessus.

Ce calcul étant par la suite ajusté pour tenir compte du stock existant et des expéditions restantes afin de donner une approbation finale pour 2023 et les années subséquentes ainsi qu'une répartition finale du soutien de Gavi et du cofinancement requis, il doit être considéré comme indicatif. Les conditions de cofinancement peuvent être sujettes à modification au cours de la période d'approbation pluriannuelle.

4. Renouvellement du soutien aux campagnes en plusieurs phases

Dans les cas où un pays bénéficie d'un soutien pour une campagne annuelle en plusieurs phases, les informations et les exigences relatives aux vaccins liés à la campagne, telles que les niveaux des stocks, la population cible à vacciner actualisée, etc. seront fournies au pays séparément par le haut responsable pays de Gavi, pour examen et validation.

5. Changements de vaccin (produit, présentation, calendrier ou utilisation)

Les changements de vaccin demeurent régis par la politique existante et des changements, ainsi que des introductions, sont possibles tout au long de la période d'approbation pluriannuelle. Vous trouverez d'autres directives sur les changements auprès de votre haut responsable pays. Les détails des présentations de vaccins disponibles sont décrits dans les [Profils de produit détaillés](#).